



Assemblée annuelle des actionnaires de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée

Avis de notification et d'accès aux actionnaires

Vous recevez cet avis parce que Compagnie Pétrolière Impériale Limitée (L'Impériale) a décidé d'utiliser le mécanisme de notification et d'accès pour transmettre les documents relatifs à l'assemblée à ses actionnaires. Le 24 octobre 2016, Corporations Canada a accordé la dispense n° E-025/16 dispensant la compagnie d'envoyer une circulaire de procuration en la forme prescrite à chaque actionnaire dont la procuration est sollicitée. Cette dispense et les règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières permettent la publication des documents relatifs à l'assemblée en ligne, notamment la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, les états financiers et le rapport de gestion.

Les actionnaires qui n'ont pas fourni d'instructions permanentes demandant l'envoi des documents relatifs à l'assemblée par la poste recevront un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée annuelle de L'Impériale, en plus du présent avis leur indiquant comment accéder aux documents relatifs à l'assemblée en version électronique. Le recours à cet autre mode de transmission permet de diminuer l'utilisation de documents imprimés et a donné lieu à une réduction considérable des coûts d'impression et d'envoi par la poste associés à l'assemblée des actionnaires de la compagnie.

Date et lieu de l'assemblée :

Quand : Le vendredi 28 avril 2017
à 9 h 30 , heure locale

Lieu : 505 Quarry Park Boulevard S.E.
Calgary (Alberta) Canada

LES ACTIONNAIRES SERONT APPELÉS À SE PENCHER ET À VOTER SUR LES QUESTIONS SUIVANTES :

NOMINATION DE L'AUDITEUR : Sur recommandation du comité de vérification, les actionnaires se verront demander de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers à titre d'auditeur pour le prochain exercice. Des renseignements concernant la nomination de l'auditeur figurent à la rubrique « Renouvellement du mandat de l'auditeur » (page 8) de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS : Les actionnaires seront appelés à élire les administrateurs. Des renseignements concernant les candidats aux postes d'administrateurs figurent à la rubrique « Renseignements sur les candidats aux postes d'administrateurs » (page 9) de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

SUJETS DIVERS : Les actionnaires pourraient avoir à régler toute autre question dont l'assemblée pourrait être légitimement saisie à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement de celle-ci.

LES ACTIONNAIRES DOIVENT PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION AVANT DE VOTER.

CES SITES WEB CONTIENNENT LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE :

Les documents peuvent être consultés en ligne aux adresses suivantes :

- (i) www.documentsassemblee.com/cst/imo_fr;
- (ii) www.sedar.com, sous Compagnie Pétrolière Impériale Limitée; ou
- (iii) sur le site Web de la compagnie, à l'adresse : <http://www.imperialoil.ca/fr-ca/company/investors/shareholder-services/annual-meetings>.

LE FORMULAIRE DE PROCURATION ET LE FORMULAIRE D'INFORMATION SUR L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE SONT ACCOMPAGNÉS D'UNE DEMANDE POUR L'ENVOI DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS DE LA COMPAGNIE.

COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE EN VERSION IMPRIMÉE

Les actionnaires peuvent demander que les documents relatifs à l'assemblée soient envoyés en version imprimée à leur adresse postale sans frais. Vous pouvez faire cette demande en ligne à l'adresse fulfilment@canstockta.com ou par téléphone en composant le 1 888 433-6443. Les documents relatifs à l'assemblée seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la demande, de façon à permettre le vote par procuration. À la suite de l'assemblée, les documents continueront d'être disponibles sur les sites Web indiqués ci-dessus pendant un an.

Les demandes visant l'envoi des documents en version imprimée doivent nous parvenir au moins dix jours ouvrables avant la date de dépôt des procurations (le 26 avril 2017) afin que l'actionnaire les reçoive avant la date de dépôt des procurations et de l'assemblée des actionnaires.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Cet avis est accompagné soit d'un formulaire de procuration dans le cas des actionnaires inscrits, soit d'un formulaire d'information sur l'exercice du droit de vote dans le cas des actionnaires véritables (non inscrits). Les actionnaires sont priés d'envoyer leur procuration en utilisant une des méthodes indiquées ci-dessous, et ce, avant la date de dépôt des procurations.

Méthodes de vote par procuration	Actionnaires inscrits (Formulaire de procuration)	Actionnaires véritables (non inscrits) (Formulaires d'instructions de vote)
 Voter en ligne	Allez au site Web www.cstvotemyproxy.com et suivez les instructions. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle imprimé sur votre formulaire de vote par procuration.	Allez au site Web www.proxyvote.com et suivez les instructions. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle imprimé sur le formulaire énonçant les instructions de vote que vous aurez reçu par la poste.
 Voter par la poste	Remplissez et retournez le formulaire de vote par procuration dans l'enveloppe fournie à cette fin dans votre trousse d'envoi postal ou envoyez-le par la poste à la Société de fiducie CST, Service des procurations, C.P. 721, Agincourt (Ontario) M1S 0A1.	Remplissez et retournez le formulaire de vote par procuration dans l'enveloppe fournie à cette fin ou envoyez-le par la poste au Centre de traitement des données, C.P. 2800, Succ. LCD, Malton, Mississauga (Ontario) L5T 2T7.
 Voter par télécopieur	Remplissez et envoyez le formulaire de vote par procuration (les deux côtés) au 1 866 781-3111 (sans frais) ou au 416 368-2502 (dans la région de l'indicatif régional 416).	
 Voter par téléphone intelligent	Le formulaire de vote par procuration inclura un code QR que vous pourrez balayer à l'aide de votre téléphone intelligent; suivez ensuite les instructions de vote rattachées à vos actions.	Le formulaire énonçant les instructions de vote inclura un code QR que vous pourrez balayer à l'aide de votre téléphone intelligent; suivez ensuite les instructions de vote rattachées à vos actions.
 Voter par téléphone	À l'aide d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais 1 888 489-7352 et suivez les directives du service de messagerie vocale pour voter. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle imprimé sur le formulaire de vote par procuration qui se trouve dans votre envoi postal.	À l'aide d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais 1 800 474-7501 (en français) ou 1 800 474-7493 (en anglais) et suivez les instructions. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle imprimé sur le formulaire qui se trouve dans votre envoi postal.
 Voter par courriel	Balayez les deux côtés du formulaire de procuration dûment rempli et envoyez-les à l'adresse courriel : proxy@canstockta.com	
 Voter en personne à l'assemblée	Vous n'avez qu'à assister à l'assemblée, vous inscrire et voter.	Vous devez vous désigner comme mandataire, assister à l'assemblée, vous inscrire et voter.

Les actionnaires qui ont des questions sur le mécanisme de notification et d'accès peuvent téléphoner sans frais au 1 888 433-6443.